

# « Friches » agricoles sur le littoral finistérien

## Le cas de la presqu'île de Crozon

• Sites d'étude



**Introduction :** Perçus comme des espaces « abandonnés » et dépourvus de mise en valeur économique, les espaces enfrichés font l'objet de nombreuses critiques par les tenants du modèle agricole dominant. Suite à la révolution agricole et à ses conséquences sur le monde paysan, les broussailles s'intègrent de plus en plus aux paysages des campagnes françaises<sup>1</sup>, et renvoient à un sentiment de regret vis-à-vis d'une activité agricole pérenne. Récemment, dans le cadre des projets de relocalisation alimentaire, le potentiel nourricier de ces espaces fait l'objet d'un nouvel intérêt, notamment pour l'installation de jeunes agriculteur.rice.s.

## 2. Une multiplicité d'usages

**Les plus représentés :** propriété de chevaux, usage cynégétique, habitats précaires (« cabanisation »), régulation pour préserver des éléments de patrimoine (fig.1), promenade

**Constat :** en lien avec ces usages se dessine une hiérarchisation de la valeur des espaces enfrichés, selon le regard des personnes usagères et/ou celle vivant à proximité de ces derniers



Fig 1. Action de débroussaillage autour d'un ancien moulin à eau, Roscanvel

Réflexions menées par le CIVAM 29<sup>3</sup> sur la valorisation des végétations semi-naturelles par l'activité pastorale, via l'autoformation entre paysan.ne.s

**Conditions :** Créer une valeur ajoutée, via l'économie de charges mais aussi par la transformation de produits à la ferme et par la vente directe

Quelques initiatives en presqu'île de Crozon :

- Un **point de départ** pour les porteur.euse.s de projet
- Des installations au sein des espaces naturels (exemple : ferme du Conservatoire du littoral)
- Intégration des « friches » dans les **élevages extensifs** (fig.2)



Fig 2. Pâturage de bovins sur d'anciens espaces enfrichés, Crozon

**Conclusion :** Les espaces enfrichés ne sont pas juste les témoins d'une déprise agricole, ou les conséquences d'une perte de maîtrise de l'espace, ils sont, dans leur état actuel valorisés et valorisables. Ce sont des lieux supports où prennent place de multiples interactions interhumaines et avec le vivant, et où la nature n'est plus seulement un décor, mais devient un intervenant auquel on accorde une place, une raison de subsister.

Enfin, il semblerait que ces espaces puissent offrir la possibilité de remettre en question notre rapport au monde vivant, à notre manière de produire et de s'alimenter, tout en étant concrètement un espace libéré temporairement de l'emprise économique, pouvant ainsi être plus inclusif et voir s'expérimenter une diversité d'usages.

## 1. Emprise spatiale

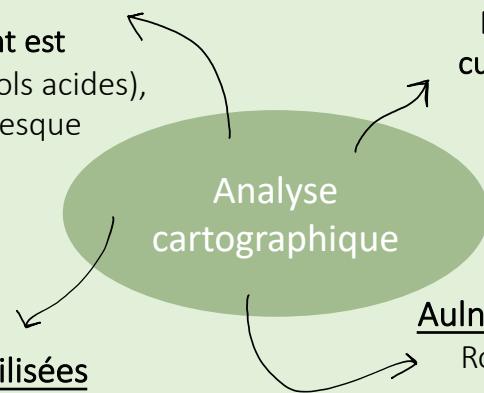
### Extrémité ouest

(Roscanvel, Cap de la Chèvre) :

L'enfrichement est majoritaire (sols acides), agriculture presque absente

**A l'est de Crozon** (Argol, Telgruc, Landévennec)

Nombreuses parcelles cultivées ou en prairies, « friches » peu nombreuses



### Sources mobilisées

Conservatoire botanique national de Brest (CBNB), RPG<sup>2</sup> 2021, zonage PLUi, acquisitions du Conservatoire du littoral

**Aulne maritime** (Le Faou, Rosnoën, Pont-de-Buis)

Paysage agricole plus bocager, espaces enfrichés ont évolué en de jeunes forêts

## 3. Friches nourricières ?